

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 84, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera de

BUREAUX : 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 21 MAI

## Pouilles inutiles

Il paraîtra évident, à tout membre du genre *Homo* pourvu d'un milligramme de bon sens, que le débat, soi-disant religieux, n'a plus de suite logique, à moins que les continuateurs ne tiennent absolument à pousser au triomphe hypertrophique le succès oratoire et l'attitude de M. Casimir-Perier. MM. les radicaux en jugent autrement.

Réunis avant-hier, ils ont pris la résolution de soulever un nouveau chambardement sur la politique religieuse du cabinet, si tant est que le cabinet se targue d'une politique religieuse, prétention d'abord fort problématique et qui ensuite, à notre avis, toucherait les limites du ridicule. En outre, au point de vue de la simple raison, nous ne voyons pas bien le prétexte ni la nature de ce retour offensif, ni même ce qu'en espèrent ceux qui en ont conçu l'étrange proposition. L'échange d'explications auquel a donné lieu la lettre-circulaire du nonce apostolique se justifiait ; on peut même dire qu'il était nécessaire. Mais la discussion une fois close par un vote, pourquoi diable la recommencer ? Quelle raison y a-t-il de croire que la majorité se contredira, qu'après avoir approuvé le gouvernement, elle lui infligera un blâme ? Le débat n'est pas épuisé ; il reste mille choses à dire, l'opposition n'a pas fait valoir tous ses arguments ? C'est entendu ; mais il en va de même dans toutes les affaires. On est déjà fort envahi par les interpellations ; s'il faut maintenant que chacune soit, deux et trois fois consécutives, portée et reportée à la tribune, où ira-t-on ? Avec ce système-là, une question se serait jamais vidée. Toute l'action parlementaire s'userait à tourner dans le cercle des redites sempiternelles. Vraiment, on ne saurait rien inventer de plus inopportun ni de plus maladroit.

Dans leur propre intérêt autant que dans celui de la chose publique, les partis avancés de la Chambre devraient se garder soigneusement de tout ce qui peut ressembler à une tentative d'obstruction.

Toute opposition qui paraît viser les personnes plus que les principes et la conquête des portefeuilles plus que le triomphe des idées devient rapidement impopulaire. La grande erreur de la politique adoptée par le radicalisme c'est de se montrer trop exclusivement antiministérielle. Il semblait qu'après les cabinets comme des châteaux de cartes fût tout le programme. On était plus fier d'avoir ouvert une crise gouvernementale qu'on ne l'eût été d'avoir réalisé une grande réforme. Nous savons où cette méthode-là conduisit l'opposition d'autrefois. Si l'opposition d'aujourd'hui s'imagine en tirer plus de profit, elle se fourre profondément le doigt dans l'œil.

Mais, à-t-elle seulement des yeux !

## LA CHAMBRE

Séance du 19 mai

Les exécutions publiques. — Une insurrection à litre armé

M. Cluseret adresse à M. le ministre de la guerre une question au sujet des travaux de fortifications de Toulon, dont une partie impor-

tante, la Croix-Faron, est, dit-il, confiée exclusivement à des ouvriers italiens, conduits par des contre-maitres italiens, qui appartiennent à l'armée italienne, et qui se trouvent forcément au courant des secrets de la défense.

Le général Mercier répond que, d'une manière générale, les cahiers des charges prescrivent que les entrepreneurs et leurs commis doivent être Français.

En 1892, la commission du budget a été saisie de la question.

Il a été reconnu que l'exclusion des ouvriers étrangers se traduirait par une élévation de 10 à 15 0/0 du prix de la main-d'œuvre, sans parler de la difficulté d'exiger, à l'embauchage des ouvriers, les pièces établissant leur nationalité.

Toutefois, il y aura lieu de se montrer désormais plus exigeant à cet égard, afin de favoriser le travail des ouvriers français.

M. Cluseret demande que les faits de Toulon soient vérifiés par une commission d'enquête.

M. le général Mercier. — J'affirme l'exactitude de mes renseignements.

M. Cluseret. — La parole d'un civil vaut celle d'un militaire. On se croira revenu au temps du général Le Bœuf.

M. le président. — La République a des raisons de témoigner plus de confiance qu'on n'en devait alors.

L'incident est clos.

LA PUBLICITÉ DES EXÉCUTIONS CAPITALES.

Pour couper court à toute discussion, M. Dejeante demande, carrément, la suppression de la peine de mort.

Son projet est repoussé par 353 voix contre 150.

Reste toujours le mot superbe de M. de Douville-Maillefeu.

*La peine de mort est lâche : on se met quarante millions d'hommes pour en tuer un.*

Par suite, le projet Remach pour la suppression de la publicité des exécutions capitales est enterré dans le vingtième dessous.

Dame, il y avait de quoi reculer.

Songez donc qu'on se trouvait en présence d'une formidable pétition des marchands de vins établis sur la place de la Roquette, pétition fortement motivée, car ils prouvaient, ardoise en main, que, les jours d'exécution, leurs recettes montaient de 400 fr., chiffre quotidien, à 500 et même 600 fr. De quel droit leur retranchait-on leurs jours de fête, les aubaines de la guillotine, à eux, contribuable comme tous les autres citoyens ?

Ne touchez pas au commerce.

Et devant l'éventualité d'une insurrection à « litre armé », la Chambre devait plier. Ce qu'elle fit sagement.

M. Camille Pelletan monte à la tribune pour entonner la ritournelle de la « politique religieuse » du gouvernement.

En un clin d'œil, la Chambre est déserte.

Oh ! ne vous frottez pas encore les mains. Nous ne sommes pas quittes avec M. Pelletan.

## Exécution d'Emile Henry

Paris, 21 mai, 7 h. 30 matin.

Emile Henry a été exécuté ce matin. Il dormait profondément lorsque les magistrats pénétrèrent dans sa cellule.

— Ayez du courage, l'heure fatale est venue, lui dit le directeur de la prison.

Henry ne répondit pas ; mais il pâlit affreusement. Il s'habilla, secoué par des crises nerveuses, et refusa les secours religieux de l'aumônier.

Pendant qu'on procédait à sa toilette, il interpella l'aide bourreau.

— Est-ce vous, Deibler ?

Son erreur reconnue, il garda le silence.

À la sortie de la Roquette, sur le seuil de la prison, il prononça, d'une voix étranglée, ces paroles :

« Camarades, courage ! Vive l'anarchie ! »

Son visage était livide, mais ses yeux lançaient des éclairs.

Lorsque l'aide bourreau le renversa sur la planche, il cria, d'une voix assurée cette fois :

« Vive l'anarchie ! »

Après l'exécution, on arrêta dans la foule trois individus braillant à tue-tête :

« Saluons Henry ! Vive Henry ! Vive la Commune ! »

## INFORMATIONS

### Elections législatives

CASTELNAUDARY. — M. Marsan, républicain, a été élu, hier, par 6,441 voix, contre M. Massip, candidat socialiste.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — M. Edmond Blanc, député invalide, a été réélu avec une majorité de 3,000 voix.

### Exécution d'anarchistes à Barcelone

Quatre des six anarchistes condamnés à mort ont été exécutés ce matin.

Ils ont montré beaucoup de courage et crié « Vive l'anarchie ! »

### LE SUCRE

#### L'éloquence des chiffres. — Les exploités

Le 19 mai 1893, le sucre brut de betterave valait : 52 francs.

Avant-hier, 19 mai 1894, un an jour pour jour après, le sucre brut de betterave valait : 31 francs 75 centimes.

Et cependant les consommateurs paient aujourd'hui le sucre le même prix qu'il y a un an.

Il existe en France cinq grands raffineurs coalisés, qui ont fait disparaître tous les autres et qui, bon an mal an, gagnaient jusqu'ici une quinzaine de millions.

Que doivent-ils donc gagner cette année où leur matière première a baissé de 40 0/0 ?

D'un côté, la consommation ne profite pas de la baisse.

De l'autre, le betteravier est à ce point misérable que l'Etat fait chaque année un lourd sacrifice de 90 à 110 millions afin de lui venir en aide.

Oh ! va tout cet argent que perd le consommateur et que dépense l'Etat ?

Est-il uniquement destiné à augmenter la fortune déjà colossale des cinq coalisés ?

Il y a là un mystère que nous exposons sans nous charger de l'éclaircir.

### Portugal et Brésil

L'Angleterre a informé le Portugal que des ordres ont été donnés au ministre anglais à Rio pour protéger le Portugal.

### Les examens du baccalauréat

Dans les académies des départements, la première session ordinaire pour les examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties), du baccalauréat ès-lettres (2<sup>e</sup> série), du baccalauréat de l'enseignement secondaires modernes (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties), du baccalauréat ès-sciences complet et du baccalauréat ès-sciences restreint, s'ouvrira le 16 juillet 1894.

### Le congrès international des mineurs

Les Anglais, partis hier soir, ont laissé deux délégués ; ceux-ci, à la séance du 19 mai, ont déclaré qu'ils sont restés uniquement pour régler les questions d'affaires et ont décliné toute discussion.

Après un échange d'explications tendant à atténuer le mauvais effet des scènes violentes de la veille, le Congrès décida qu'il ne continuera pas ses travaux, puisque les Anglais sont partis.

Le prochain congrès international doit se tenir à Paris.

Nous avons dit que le congrès de Berlin serait clos après trois séances. Nous errions : il n'en a fallu qu'une pour l'enterrer.

*E finita musica !*

Vilaine musique, entre nous.

### La grève des cochers anglais

Les grévistes ont organisé quatre-vingts patrouilles chargées de surveiller les faux frères aux abords des différentes remises.

Deux gros propriétaires de fiacre viennent de mettre leurs voitures et leurs chevaux en vente.

### Les arrestations à Avignon

De nouvelles arrestations d'anarchistes ont été opérées par la police.

Les individus arrêtés se nomment Louis Minellano, âgé de vingt-quatre ans, Léon Doustre, seize ans, Laurent Ravina, seize ans.

### Un acheteur pas dégoûté

On vient de vendre à Montbrison, au greffe de la Cour d'assises, parmi tout un lot de pièces à conviction, un certain nombre d'objets ayant appartenu à Ravachol.

Le complet que portait l'assassin de l'ermite de Chambles lors de son arrestation, et qu'il avait sur lui le jour de sa condamnation, a été adjugé à 47 fr. et la sacoche qui servit au dynamiteur à transporter l'or de sa victime, à 6 fr.

## L'Avocat et le Député

La maladresse commise par M. le député socialiste Viviani n'aura même pas eu pour résultat de faire annuler le procès intenté à la *Petite République* par la chambre syndicale des bureaux de placement autorisés de Paris et des départements.

On connaît les faits.

Comme député socialiste, M. Viviani pousse vigoureusement les syndicats au mépris de la loi qui exige d'eux la déclaration de constitution et le dépôt de leurs statuts.

Comme avocat, M. Viviani ne reconnaît que les syndicats légalement constitués. Devant les tribunaux, il exige d'eux la production d'un état civil absolument en règle, et si, l'ayant oublié, ils ne le peuvent présenter sur le champ, il leur oppose un péremptoire *Nascio vos*.

M. Viviani, député, est socialiste et révolutionnaire.

M. Viviani, avocat, est antisocialiste et gouvernemental.

Je suis souris....

Voilà, dira-t-on, qui, à défaut de cranerie, ne manque pas d'habileté.

Eh ! non ; pas même habile... Très maladroit, au contraire : et la preuve, c'est que M. Viviani, avocat, aura très inutilement renié les sacro-saints principes de M. Viviani, député.

Le syndicat dont il contestait — comme un simple réactionnaire — la parfaite légalité se trouve, en effet, constitué de la façon la plus régulière et la plus inattaquable. Ses statuts ont été déposés en 1884 et déposés de nouveau en 1890 à la suite d'une transformation. Il a reçu de la façon la plus indiscutable ce baptême « légal » qu'exige si scrupuleusement M. Viviani.

De sorte que... de sorte que M. Viviani, avocat, a inutilement compromis M. Viviani, député.

Il n'a pu obtenir l'annulation des poursuites engagées contre son journal, et il a solennellement renié l'imprescriptible principe de la résistance systématique à la loi.

Maladresse inutile et, par conséquent, déplorable.

Que répondra M. Viviani, député, le jour où, développant à la tribune quelque thèse bien nettement révolutionnaire, on lui demandera ce que pense de cette thèse M. Viviani, avocat?...

Robert Charlié.

## Exposition Internationale de Saint-Petersbourg

La Russie nous convie à prendre part à une Exposition qui aura lieu à l'automne prochain, à Saint-Petersbourg. Tous les produits seront admis en complète franchise de droits.

Cette Exposition comprend les fruits et les légumes de toutes sortes, les vins, cidres, bières, eaux-de-vie, machines, arbustes, produits alimentaires. Il y a neuf sections dans lesquelles de nombreux prix et récompenses spéciales seront accordés.

Les demandes d'admission affluent tous les

jours et la France est d'ores et déjà assurée d'occuper sans conteste le premier rang dans ce tournoi pacifique.

Pour tous renseignements et programmes, s'adresser à M. EUGÈNE VIMONT, Commissaire Général pour la France, 18, rue Sauval (Bourse de Commerce), Paris.

La Russie est le pays d'Europe où l'on consomme le plus de champagne. Pourquoi nos champagniseurs du Saumurois ne se constitueraient-ils pas en syndicat d'exposants?

## REVUE HEBDOMADAIRE

20 mai 1894.

Les capitaux sont toujours abondants et la hausse a continué à se développer sur nos rentes.

On considère aujourd'hui nos rentes comme un placement d'attente qui remplace ou complète les bons du Trésor.

La liquidation de quinzaine a passé à peu près inaperçue. A notre avis, la hausse est un peu exagérée et il se pourrait qu'on restât un peu stationnaire.

Le 3 0/0 a facilement franchi le cours de 107 et finit à 101 1/2. L'amortissable cote 100 62, ne pouvant plus monter en regard au prix de remboursement.

Le 3 1/2 cote 107.20.

Le Crédit Foncier s'est avancé à 937.30.

Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes.

La Société Générale se négocie à 436.25 avec un bon bilan en avril, faisant ressortir un accroissement de 8 millions environ, d'un mois sur l'autre, dans le chiffre des affaires.

La spéculation baissière n'a pas réussi à peser sur les cours du Crédit Lyonnais. Le dernier bilan fait ressortir une augmentation d'affaires de 20 millions.

Le Comptoir National d'Escompte, qui comme nous l'avons dit a bien réussi l'emprunt norvégien, se montre bien tenu à 305.

Il s'est produit un peu de tassement sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer.

Le Lyon reste à 1,513 50. L'Orléans cote 1,609.50 et l'Ouest 1,124. Les obligations des chemins de fer économiques sont à 416 50 ayant regagné le coupon détaché le 1<sup>er</sup> mai.

La reprise des chemins Espagnols n'a été que péniblement maintenue ; on attend toujours l'entente entre le gouvernement et les compagnies.

Les valeurs de Suez sont en reprise. La plus-value des recettes se maintient.

La rente Italienne est assez ferme à 78.20. On a coté du déport en liquidation.

L'Extérieure Espagnole est très agitée et clôture à 64 3/8. C'est le fonds sur lequel on fait courir périodiquement les bruits les plus invraisemblables.

Le florin d'Autriche 4 0/0 est à 98 fr., ayant regagné son coupon.

Hausse sensible des fonds russes, surtout du 3 0/0 1891.

La période de conversion des fonds russes 5 0/0 avait été fixée à 15 jours. A la fin du troisième, le montant des acceptations dépassait celui des propositions. Le gouvernement russe a en conséquence donné l'ordre, comme nous l'avons annoncé, de continuer à recevoir les demandes de conversion, se proposant, avec raison, d'étendre en proportion la mesure tout d'abord restreinte qu'il avait arrêtée.

Les fonds ottomans sont très fermes. Le suc-

endormis sur leur siège, remarquèrent ce singulier personnage drapé comme un fantôme et droit comme un piquet dans la neige couleur de cendre qui saupoudrait la chaussée.

A Paris, tous les costumes sont bons à ces bohémien qui rôdent autour du bonheur riche comme le moineau franc vient sautiller et becqueter aux environs des logis campagnards.

On le prit pour un abatteur de marchepieds, métier d'artiste libre, venant immédiatement après le commerce des contre-marchés dans cette portion de l'échelle sociale qui descend au-dessous de zéro.

Il faisait un froid aigu et vif, assailli d'un méchant vent du nord-est qui coupait le visage. Quand les cochers s'éveillaient, ils battaient des bras tant qu'ils pouvaient pour rétablir la circulation du sang. Towah semblait insensible au froid. C'était une statue.

Le vent du nord-est apporta le son de l'horloge des Tuileries, qui tinta quatre heures après minuit.

Un mouvement se fit à l'intérieur de l'hôtel, dont le portail s'ouvrit à deux battants.

Les voitures entrèrent. Sous le péristyle, la

voix éclatante des valets de pied cria les nobles noms des invités de la marquise.

Towah se glissa entre deux équipages et se tint debout au-devant du grand perron.

— La voiture de M. le vicomte de Villiers, cria un valet.

Un coup de sifflet traversa la rue.

Towah se glissa jusqu'au pied du perron. Le vicomte descendait. Quand il aperçut tout à coup, devant lui, les yeux ardents du Pawnie qui brûlaient sous son capuce, le vicomte recula comme si quelqu'un l'eût frappé au visage.

Ses paupières se baissèrent malgré lui, et il sentit sa tête tourner.

Quant il releva les yeux, car l'idée lui vint qu'il était le jouet d'une illusion, le fantôme avait disparu.

Henri monta dans sa voiture et dit cocher :

— Au Pont Royal !

L'homme à la couverture avait rejoint son compagnon de l'autre côté de la rue.

Il ne dit qu'une parole :

— C'est lui !

Le quart de quatre heures de nuit sonnait au pavillon de l'Horloge.

Un élégant équipage, attelé de deux fiars

l'université de Paris ? L'Eglise n'a à répondre que de ce qu'elle commande. »

Les autorités civiles et nos municipaux, en s'abstenant, n'ont pas fait preuve du moindre sentiment patriotique et se sont mis en dehors de l'élan général en faveur de Jeanne d'Arc. Aussi fallait-il, au sortir de la cérémonie, entendre à leur égard les réflexions du peuple, dont le cœur bat toujours pour la patrie. C'est ainsi que, chaque jour, l'autorité perd de plus en plus de son prestige, et que disparaît le respect que les générations passées accordaient aux représentants du pouvoir.

Le gouvernement lui-même, en interdisant aux administrations de prêter aucun concours aux fêtes de Jeanne d'Arc, s'est montré bien faible. Il a cédé aux injonctions de ceux qui, n'ayant pu s'emparer de Jeanne d'Arc, voudraient aujourd'hui arrêter l'élan patriotique que son nom suscite par toute la France.

Après l'Evangile, M. le Curé de Saint-Pierre a fait un émouvant panégyrique dont nous donnerons demain une analyse.

Les bas côtés de l'église étaient occupés par l'Institution Saint-Louis et les hommes de l'association de Notre-Dame du Travail. La musique de Saint-Louis occupait le chœur et joua plusieurs morceaux pendant la messe dite par M. l'abbé Béchet.

Les décorations de la nef et de la façade avaient été faites et dirigées par M. Girard.

Après la messe, un *Te Deum* a été chanté en mémoire du décret introductif de la cause de Jeanne d'Arc.

## UNE DÉCORATION

A l'occasion du centenaire de l'Ecole Polytechnique, notre compatriote, M. Alfred Quesnay de Beaurepaire, professeur de dessin à cet établissement militaire, a été nommé officier de la Légion d'honneur.

M. Alfred Quesnay est un véritable artiste. Plusieurs de ses œuvres ont occupé bon rang au Salon. C'est à lui que l'on doit le panorama de la prise de Sébastopol, et nombre de ses croquis, publiés par l'*Illustration*, ont immortalisé les épisodes les plus émouvants de la campagne de Crimée et de l'assaut de Malakoff.

Notre compatriote, alors officier d'infanterie, servait, croyons-nous, sous les ordres du général Canrobert. Ses concitoyens applaudissent à cette nomination qui honore l'officier distingué et l'artiste. Celui-ci semble n'avoir pas subi des ans irréparable outrage ; son crayon est resté toujours original, sûr, aisé, plein de vigueur et de vie.

## SAUMUR

### Cheval emporté

Hier soir, à cinq heures, grand émoi rue Nationale.

De la gare d'Orléans arrivait au triple

## LES COUTEAUX D'OR

Par PAUL FEVAL

La sentinelle se dit :

— Drôle de citoyen, tout de même ! les pieds nus dans la neige et la figure peinte en rouge ! Après ça, c'est bientôt le carnaval.

Dans la rue de Lille, devant le portrait de l'hôtel de Boistrudan, une longue file d'équipages stationnait.

L'homme à la couverture se planta debout au milieu de la rue et resta immobile.

Son compagnon traversa la chaussée. Il s'accota dans l'angle de la porte cochère qui faisait face à l'hôtel de Boistrudan.

Avant de quitter l'homme à la couverture, celui qui portait un manteau avait dit :

— Tu es bien sûr de le reconnaître ?

— Towah reconnaîtrait la Langue Dorée entre mille ! répliqua l'homme à la couverture.

— Quand il paraîtra sur le seuil, je sifflerai... regarde-le bien.

Quelques rares cochers, qui ne s'étaient pas

chevaux noirs, s'arrêta au milieu du Pont-Royal ; la portière s'ouvrit : un homme descendit, qui portait un costume de bal sous une large pelisse garnie de fourrures.

Les chevaux fumants battirent la neige de leurs sabots ferrés à glace.

L'équipage repartit sans son maître.

Deux ou trois autres voitures, qui toutes venaient de l'hôtel de Boistrudan, traversèrent le pont, doucement et sans bruit, comme si elles eussent roulé sur ce tapis de paille que les heureux de ce monde étendaient au-devant de leur seuil, précisément à l'heure où le niveau de la mort va passer sur tout ce qui les haussait au-dessus de la foule.

Suprême et triste avantage du riche sur le pauvre : le premier a le silence acheté autour de sa couche funèbre ; l'autre meurt gratis et comme il peut.

La justice de Dieu les attend tous deux et n'a qu'une seule balance.

Quand la dernière voiture eut passé, le pont fut pris par cet étrange silence qui règne dans la nuit parisienne, de deux à cinq heures du matin.

(A suivre.)



